

norable sénateur de Winnipeg (M. Haig), mais je puis l'assurer que, s'il avait commencé à pâlir, je me serais effacé.

Le seul motif qui me fait prendre la parole, c'est la comparaison quelque peu désobligeante faite par mon honorable ami qui occupe ce siège-ci (l'honorable M. Hugessen) pour ce qui est de savoir quelle opinion il accepterait, celle de sir William Beveridge ou celle de l'honorable sénateur de Kingston (l'honorable M. Davies). Si l'honorable représentant lisait, comme je le fais, trois ou quatre hebdomadaires agricoles qui se publient en Angleterre et en Ecosse, il recueillerait sur sir William Beveridge certaines observations qui le convaincraient que ce personnage n'est pas un si grand homme après tout. Ces journaux agricoles lui sont tous hostiles et je crois que la majorité des cultivateurs d'Angleterre et d'Ecosse, élite de l'agriculture mondiale, sont opposés au rapport Beveridge. Toutes les semaines, il paraît des lettres et des éditoriaux contre ce document, et les auteurs prennent soin de faire remarquer qu'il n'a pas encore été adopté. En réalité, il s'agit simplement d'un rapport qu'on a présenté à la chambre anglaise, mais nous parlons de cet homme comme s'il avait accompli une grande besogne et comme si le rapport avait été accepté. A juger par les commentaires de ces gens, s'il faut en croire ces journaux agricoles, il s'écoulera beaucoup de temps avant l'adoption intégrale du rapport, car l'opinion de la population rurale y est tout à fait opposée, et elle aura beaucoup de poids.

Je n'utilise les instants de la Chambre que pour affirmer que, d'après ce que j'ai entendu dire et lu au sujet de sir William Beveridge depuis six mois, l'opinion de mon honorable ami de Kingston est celle qui a le plus de valeur.

Des VOIX: Très bien, très bien.

L'honorable M. MARSHALL: Un samedi après-midi, j'ai écouté à la radio une discussion entre sir William Beveridge et le chef de l'une des sociétés d'assurance de la Grande-Bretagne, et bien que je ne sois peut-être pas un bon juge en la matière, je n'ai pas de doute quant à l'orateur qui a eu l'avantage. C'est tout ce que j'ai à dire.

Des VOIX: Très bien, très bien.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2e fois.)

TROISIÈME LECTURE

Son Honneur le PRÉSIDENT: Honorables sénateurs, quand le bill sera-t-il lu pour la 3e fois?

L'honorable M. KING: Immédiatement.

L'hon. M. MARSHALL.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3e fois et adopté.)

RAPPORT DU COMITÉ DES COMPTES RENDUS DU SÉNAT

Le Sénat passe à l'étude du sixième rapport du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues.

L'honorable M. MURDOCK: Je crois savoir que nous nous réunissons demain.

L'honorable M. HAIG: Peut-être.

L'honorable M. WHITE: Je propose l'adoption du rapport.

L'honorable M. HAIG: Nous siégeons demain?

L'honorable M. QUINN: Honorables sénateurs, je croyais que nous étions convenus cet après-midi de réserver le rapport jusqu'à ce soir, si nous devons siéger dans la soirée.

L'honorable M. MURDOCK: J'ai consenti cet après-midi à ce qu'on aborde ce soir l'étude du rapport, si le long ajournement de la Chambre devait commencer ce soir, mais il n'en est pas ainsi.

L'honorable J. A. MACDONALD: Pourquoi le retard?

(La motion est réservée.)

RÉDUCTION DES EMBLAUVURES DÉCLARATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

L'honorable J. H. KING: Honorables sénateurs, le 16 juin, l'honorable sénateur de Vancouver (l'honorable M. McRae) a signalé au Gouvernement un article publié par la Searle Grain Company. J'ai promis alors de m'en enquérir. En l'absence du ministre de l'Agriculture, l'honorable M. Gardiner, le sous-ministre, M. Barton, m'adresse la lettre suivante:

Il est vrai que les représentants des deux ministères de l'Agriculture...

C'est-à-dire celui d'Ottawa et celui de Washington.

...se sont réunis deux fois en comité pour discuter leurs programmes agricoles respectifs dans le but de les relier ensemble le plus possible.

En ce qui regarde la production du grain, le principal accord a trait à l'accroissement de la production de céréales secondaires dans l'Ouest canadien, afin qu'il y ait des excédents à la disposition des États-Unis.

On a aussi étudié l'emploi du blé comme grain de provende, et il a été entendu qu'en cas de besoin le ministère américain puiserait dans les stocks canadiens pour obtenir de ce grain.

Le programme de production de blé dans son ensemble n'a pas fait l'objet d'une discussion, compte tenu de l'existence d'une disposition à cet égard dans la convention au sujet du blé